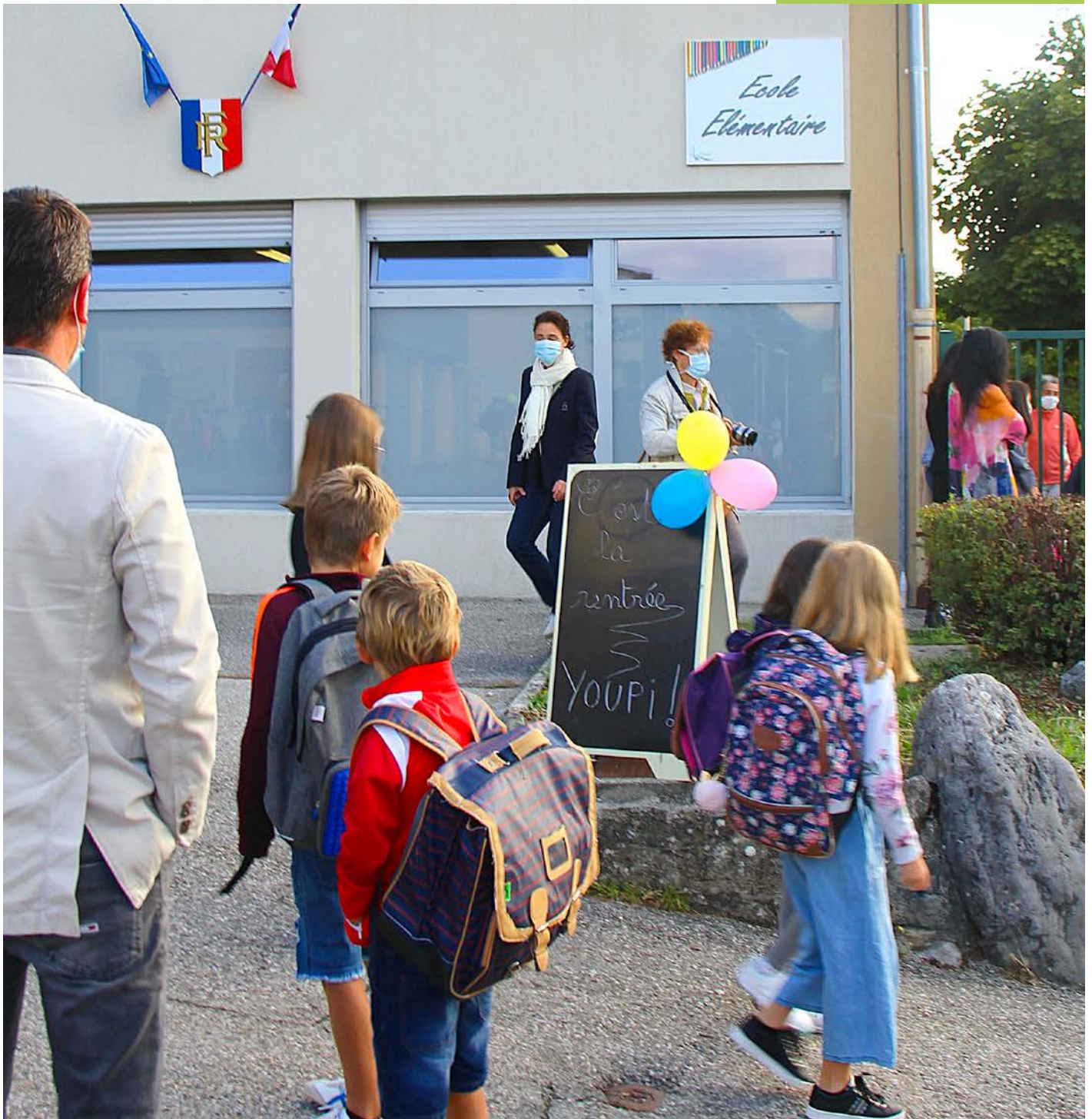


# B l'écho de Biviers

#01 - OCTOBRE 2020

mairie-biviers.fr



## P.6

Quentin Chanel,  
apprenti en Gestion des  
Aménagements Paysagers

## P.17

Jean Silvy,  
compagnon  
de la libération

## P.20

Inscrivez-vous  
aux alertes infos  
de la commune

# ETAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages).

Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

## 9 naissances dont

Gabin, Maurice MAURINO,  
né le 9 janvier 2020

Andréa, Axel CHALARON,  
née le 9 janvier 2020

Louis, José, Jean-Claude AGUILERA,  
né le 18 janvier 2020

## 7 mariages dont

Jean-Xavier de LABROUHE de LABORDERIE  
et Adeline PENET, le 13 février 2020

Edouard DU MASLE et  
Diana LEAL CASTANEDA le 1<sup>er</sup> août 2020

Paul PACHECO et Claire DEROIDE,  
le 8 août 2020

Victor ALTHUSER et Marie SAGE,  
le 4 septembre 2020

## Décès

Marcel, Honoré BELLON,  
le 25 novembre 2019

Paul, Jean LUY, le 16 décembre 2019

Jacques, Édouard, Noël BERLIOZ,  
le 2 février 2020

Claudette, Alexandrine BERNILLON  
Épouse BALDUCCI, le 6 février 2020

Geneviève, Juliette, Marie, Henriette  
VALLET Épouse MANCEAU,  
le 26 mars 2020

Benoît, Roger, Robert CLERY,  
le 14 avril 2020

Janine, Fernande, Alberte FORÊT  
Épouse SCHIHIN, le 24 avril 2020

Anita, Véronique, Marie AUCLAIR,  
le 19 mai 2020

Jacques, Charles, Marius PRÉVÉ,  
le 29 mai 2020

Phong VINH,  
le 2 juin 2020

Colette CHARLES Épouse CAVE,  
le 13 juin 2020

Marie, Rose, Pégagie DUNAND  
Épouse DURBET,  
le 13 juin 2020

Hugo, Camille, Gérald VIAL,  
le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Jean-Louis MESSINA,  
le 21 juillet 2020

Marguerite RICHAUD Épouse PICARD,  
décédée le 9 avril 2020 à Grenoble.

# INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45

Site : mairie-biviers.fr

Email : contact@mairie-biviers.fr

bibliothèque@mairie-biviers.fr

service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr

## Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9 h à 12 h

Le mercredi de 9 h à 12 h  
et de 15 h à 18 h

## Permanences

M. le Maire ainsi que les adjoints,  
reçoivent sur rendez-vous.

## Conciliateur-médiateur de justice

### Mairie du Touvet

Sur rendez-vous les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois  
de 9 h à 12 h.

Tél. 04 76 92 34 34.

### Mairie de St Ismier

le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9 h à  
12h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

## Avocat conseil Mairie de Saint-Ismier

1<sup>er</sup> mardi du mois de 17 h à 19 h  
sur RDV au 04 76 52 52 25.

# NUMÉROS UTILES

## Assistants sociales

Centre médico social de Bernin  
71, chemin des Sources

38190 Bernin

Tél. 04 56 58 16 91

## Horaires de la bibliothèque municipale

Lundi, mardi, jeudi  
de 16 h 45 à 18 h 30

Mercredi de 11 h à 12 h 30

et de 14 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 15 h 45 à 18 h

Samedi de 11 h à 12 h

## Déchetterie St-Ismier

Du lundi au dimanche

de 8 h 30 à 17 h 45

Tél. 04 38 72 94 30

## Ramassage des ordures ménagères

Lundi : containers gris

Mardi : containers verts

## Jardinage - Bricolage

### Nuisances sonores

### Créneaux autorisés

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jour férié de 10 h à 12 h

## Pharmacies de garde

Tél. 32 37

## Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458

Assainissement 04 76 61 39 34

## Assainissement (eaux usées)

- Astreinte urgente 7/7 j et 24/24 h

04 76 61 39 34 (VEOLIA)

- Renseignements réseaux

04 76 99 70 00 (SIZOV)

## En cas de sinistre appeler le 18

## Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

## Comité de rédaction :

Anny Seltz-Bouvier, Marilyn Arndt

Crédits photos : Elus - Associations

Réalisation : JMM Communication

Impression : Imprimerie des Ecureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk  
(produit à partir de fibres  
100 % recyclées) avec  
des encres végétales.



Andréa, Axel CHALARON



Jean-Xavier de LABROUHE de LABORDERIE  
& Adeline PENET



# sommaire

## 04 // Rétrospective

## 06 // Environnement

### Urbanisme

- > Aménagements paysagers
- > Le service Environnement Urbanisme

## 08 // Travaux

- > Chemin des Barraux
- > Place du village
- > Circulation apaisée
- > Déclarer vos ruches

## 10 // Budget

- > Un Budget élaboré dans un contexte de baisse des dotations et de pandémie

## 12 // Seniors et CCAS

- > Navette Super U

## 13 // Bibliothèque

- > Coup de cœur
- > Concours Animal Jack, de l'éditeur de BD Dupuis
- > Animations à venir

## 14 // Enfance Jeunesse

### Scolaire

- > Accueil de loisirs de l'été
- > Écoles à vélo
- > Une rentrée avec des effectifs en hausse
- > Venez tester le vélo électrique de la mairie

## 16 // Vie municipale

- > La pierre dans tous ses états
- > L'horloge de la cure est rénovée !
- > Jean Silvy, Compagnon de la Libération

## 18 // Intercommunalité

- > Elections des bureaux territoriaux du syndicat Territoire d'Energie TE38
- > Inscrivez-vous aux alertes infos de la commune de Biviers
- > La ligne C1 prolongée

## 19 // Vie associative

- > Visite du centre de tri
- > Cuisine japonaise à la MPT
- > De nouveaux cadrans solaires à Biviers !
- > M COVOIT' Lignes+

## LE MOT DU MAIRE



Humilité et humanité

Au cours des derniers mois les événements ont mis en exergue la fragilité de nos modèles.

- Au niveau mondial nous avons vu au printemps la Covid se transformer rapidement en pandémie puis l'individualisme et un certain relâchement ont accéléré la deuxième vague.
- L'humanité est en capacité de perdre - ou pas - le combat contre le changement climatique.
- Aux Etats-Unis des discours populistes ont fait renaître de vieux clivages, mettant face à face dans la rue des manifestants pacifiques, des casseurs et des milices d'un autre âge.
- Plus près de nous les orages du 13 août ont provoqué en quelques heures des laves torrentielles qui ont coupé nos axes de circulation et mis le haut de Biviers en situation de risque en saturant nos plages de dépôts.

Mettre ces actualités en perspective montre combien nos sociétés peuvent être rapidement déstabilisées, et en prendre conscience c'est déjà commencer à y répondre. Nous pouvons collectivement transformer ces fragilités en force, en faisant preuve d'humilité, de courage, de solidarité et de responsabilité, bref d'humanité !

A Biviers nos acquis sont formidables : un cadre magnifique, une nature généreuse, un environnement économique dynamique, un niveau socio-culturel globalement élevé et une délinquance faible. Mais ce socle ne peut rester solide qu'au sein de notre « maison commune », une terre préservée.

Plus que jamais le précepte de René DUBOS : « penser global, agir local » est d'actualité. Notre mandat débute dans un contexte particulier, mais nous avons pris des engagements forts pour préserver Biviers et son environnement. Comme vous pourrez le constater dans ce premier « écho de Biviers » les élus municipaux ont pris à bras le corps les missions qui leur ont été confiées. De même le civisme et l'intelligence collective des Biviérois s'y expriment largement. Nous avons donc tout en main pour relever ensemble les défis locaux et apporter notre pierre aux enjeux mondiaux, notamment écologiques.

La balle est dans notre camp !

Votre Maire,

Thierry Ferotin

# 4 Rétrospective en images



## Cérémonie des vœux

Cérémonie des vœux de la municipalité en présence du député Olivier Véran, de la conseillère départementale Agnès Manuel et du Conseil municipal des enfants



René Gautheron reçoit la médaille de l'Assemblée Nationale

## Commémoration



Cérémonie du 8 mai durant le confinement

## 13 août orageux



13 août : plusieurs orages accompagnés de pluies importantes ont provoqué des laves torrentielles

## 9 juillet : Cinétoiles



Les spectateurs sont venus nombreux pour le film A star is born

## Distribution des masques



Préparation des masques pour la distribution aux Biviérois

## Déconfinement



Déconfinement progressif à la bibliothèque : mise en place de mesures de distanciation

## Courses à Super U



Pour les Biviérois qui en ont fait la demande, le CCAS a constitué un groupe de bénévoles afin de faire les courses à Super U



## Critérium du Dauphiné



14 août : 3<sup>e</sup> étape du Critérium du Dauphiné sur la RD 1090

## 14 septembre



14 septembre : spectacle ONIRI 2070 organisé par la MPT dans la cour de la mairie

## Forum des associations



4 septembre : forum des associations, visite de la députée Camille Gallimard-Minier

## Le Tour de France



16 septembre : sur la RD1090, les Biviérois sont venus nombreux



## Premier conseil municipal



Premier conseil municipal de la nouvelle équipe avec l'élection du maire





# Aménagements paysagers et services techniques



**Recrutement de Quentin CHANEL, apprenti embauché en alternance jusque fin juin 2021**

### *Bonjour Quentin, pourrais-tu te présenter ?*

Je suis apprenti en alternance, pendant un an, pour préparer le diplôme de licence professionnelle Gestion des Aménagements Paysagers : Biodiversité et Développement durable à l'Université Grenoble Alpes.

### *Qui est ton maître d'apprentissage ?*

M. Jean-Marie Peltier responsable des services techniques.

### *Quelles sont les missions qui te seront confiées ?*

Durant mon année de licence je devrai mettre en œuvre un diagnostic pour la commune concernant les aménagements paysagers, les améliorations possibles sur les voiries ou les espaces accueillant du public (parcs, mairie, écoles, église, cimetières, etc.), les secteurs prioritaires à aménager, proposer des plans de plantations avec un calendrier étalé sur plusieurs années pour lisser les coûts.

J'interviens également comme personnel d'appoint pour les autres missions du service technique. Je suis donc amené à être beaucoup sur le terrain. Les Biviérois vont me voir souvent !

### *Qu'est-ce que la gestion écologique (ou gestion différenciée) des aménagements paysagers ?*

C'est une vision qui intègre plusieurs aspects : on essaie de gérer les espaces verts en tenant compte des services rendus par la végétation. Par exemple, une haie d'arbustes variés avec du Cotoneaster, du Forsythia et du Laurier thym permet d'attirer à différents moments de l'année des visiteurs tels que des abeilles ou des oiseaux. Par conséquent, nous allons mettre en œuvre une gestion plus respectueuse de l'environnement lors de la taille des haies ou des tontes de pelouse. C'est

d'ailleurs ce qui est fait sur les hauteurs de Biviers, dans les terrains gérés par l'ONF (Office National des Forêts), une partie des espaces enherbés n'est pas tondu et est laissée en fauchage tardif afin de laisser le temps aux insectes d'effectuer leur cycle de reproduction.

### *Pourtant cette année nous avons entendu parler de Pyrale du Buis ravageant le Buis ou de chenilles du papillon Hyponeumeute, agent défoliateur des haies de cornouillers notamment, comment lutter contre ces « parasites » ?*

En réalité ces insectes sont considérés comme des nuisibles, uniquement parce qu'ils altèrent les plantations humaines, mais il faut bien qu'ils mangent... Il est vrai que certaines espèces sont invasives comme la pyrale du buis originaire d'Asie du Sud-Est, mais elles sont mangées par des mésanges. Par conséquent il faut faire en sorte de ne plus appauvrir les territoires des oiseaux et développer sur la commune des sites, des nichoirs ou des mangeoires. Cette aide, provisoire et ponctuelle, peut permettre de restaurer des communautés d'oiseaux qui nous rendent bien des services.

### *Est-ce que les citoyens pourraient participer à ces actions sur l'environnement ?*

Tout à fait, d'ailleurs la municipalité actuelle souhaite mettre en place des actions comme le **fleurissement citoyen** (c'est-à-dire que chaque citoyen pourrait planter sur les bords de voirie par exemple et gérer les plantations en accord avec la mairie) ou encore d'une **fête annuelle** au cours de laquelle seraient célébrés la nature et les oiseaux.

**Le service  
Urbanisme  
devient le service  
Environnement  
Urbanisme**

Depuis l'élection municipale, la mairie a souhaité par ce nouvel intitulé mettre en avant les priorités environnementales à prendre en compte dans les projets urbanistiques.

Marie-Christine Saracino, fonctionnaire territoriale, en charge de l'instruction des dossiers depuis 2005 travaille en collaboration avec Stéphane Tanzarella-Paganon, élu, adjoint au maire délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme depuis 2020.



## Le service Environnement Urbanisme

### Biodiversité : quelles actions ?

La très forte érosion de la biodiversité est devenue un véritable enjeu de société (diminution de plus de 50 % d'espèces animales et végétales par endroits, destruction des habitats des oiseaux et des insectes, raréfaction des zones refuges assurant leur survie et leur alimentation, etc). Toutes les communes du Grésivaudan se sont engagées vers un effort commun de préservation de la biodiversité et de l'environnement en suivant les préconisations des documents d'urbanisme tels que le SCOT (schéma de cohérence et d'orientation territoriale) ou le PLU (plan local d'urbanisme).

Par conséquent, **chaque habitant de la commune peut agir** à son niveau, par l'entretien de plantations locales, variées, à feuilles caduques ou persistantes en étalant sur l'année les dates de floraison afin de permettre aux abeilles ou aux papillons de butiner en toute période ou aux oiseaux de venir manger fruits, graines, insectes etc. Nous allons demander aux Biviérois qui le souhaitent de participer activement à ces actions sur le domaine public comme le domaine privé en soutenant des initiatives telles que le « **flourissement citoyen** ».

A cette occasion, un diagnostic global sur la commune sera réalisé par notre apprenti, Quentin CHANEL, afin de faire ressortir les priorités environnementales sur notre territoire.

Les **zones agricoles et naturelles** qui sont cartographiées dans notre PLU jouent le rôle de réservoir de biodiversité, voire

de zone tampon pour la faune et la flore : elles préservent notre territoire à vocation semi-rurale d'une urbanisation excessive, et favorisent les circulations de la faune entre deux corridors écologiques. Par exemple, nos cours d'eau sont des corridors écologiques, véritables axes de circulation de la faune (oiseaux, mammifères, insectes) et doivent donc être préservés.

### Intégration paysagère : comment l'insérer dans les documents d'urbanisme ?

Toute déclaration préalable (par exemple pour une piscine) ou toute demande de permis de construire fait l'objet d'une instruction veillant à se conformer au code de l'urbanisme et au PLU. A ce titre, le service Environnement-Urbanisme peut rencontrer les pétitionnaires à leur demande pour tout renseignement ou conseil sur la préservation de la végétation existante sur un terrain à construire ou toute mesure de compensation à prendre. Par exemple, il est vivement recommandé de faire figurer sur les plans d'architecte les noms des essences des arbres à élaguer ou à abattre afin de faire apparaître dans la description du projet quels végétaux, arbres ou haies, seront (re)plantés afin de maintenir un bilan carbone neutre. Il n'est plus à démontrer le rôle essentiel des arbres à haute tige dans la lutte contre les îlots de chaleur : l'ombre et le rafraîchissement apportés par un arbre abaissent la température de 3 à 4°C en moyenne, ce qui, en période de canicule n'est pas négligeable.

### Harmonisation architecturale : vers une urbanisation raisonnée ?

Notre projet vise à maintenir une certaine urbanisation mais en préservant le caractère semi-rural de la commune. Suite à la loi ALUR autorisant des implantations de maison sur des surfaces plus petites qu'il y a plusieurs années, les communes du Grésivaudan subissent de nombreux détachements parcellaires qui conduisent inévitablement à une augmentation des surfaces imperméables. Nous devons lutter contre l'artificialisation abusive du sol et préserver des surfaces perméables. C'est pourquoi notre réglementation limite la surface d'emprise au sol en fonction de la taille du terrain. Il est également possible de veiller, dans les limites de la législation en vigueur, à maintenir une cohérence architecturale. En particulier, notre PLU impose que les toits plats soient végétalisés. De même, il donne des orientations sur les couleurs des façades ou des toits afin de préserver une certaine cohérence, en regard de notre patrimoine et de notre histoire architecturale.

La carte des aléas, annexée au PLU, impose des limites aux constructions en lien avec des événements climatiques (crues torrentielles par exemple) ou autres risques naturels qui pourraient mettre en péril des habitations. L'orage violent qui s'est abattu sur notre commune cette fin d'été nous a rappelé que celle-ci présente de nombreux cours d'eau qui peuvent charrier des laves torrentielles et des coulées de boues.



# Chemin des Barraux

Avec la pandémie, les travaux de réaménagement du chemin des Barraux n'ont débuté que le 22 juin 2020, soit avec deux mois de retard. La première phase comprend les remplacements des conduites d'eau potable et d'eau pluviale ainsi que la pose des fourreaux pour les réseaux électriques et de communication. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise STPG et ses sous-traitants dûment autorisés. Les maîtres d'ouvrage sont d'une part pour les réseaux humides la Communauté de commune Le Grésivaudan (la Commune de Biviers lui ayant délégué sa maîtrise d'ouvrage pour l'eau pluviale) et d'autre part le TE38 (ex SEDI) pour les réseaux secs. Les travaux de voirie sont gérés par le bureau "Profils Etudes".

## Au cours de ces travaux :

- les branchements d'eau potable sont rénovés avec éventuellement un déplacement du compteur en limite de propriété (STPG et VEOLIA)
- les alimentations électriques et téléphoniques sont reprises avec une desserte enterrée jusqu'au mur de la propriété (câblage électrique par l'entreprise Serpolet et téléphonique par un sous-traitant d'Orange).
- l'éclairage public, refait en totalité, sera assuré par des lanternes à leds sur candélabres ou en façade.

## La majeure partie des terrassements au centre de cette voirie étroite et en forte pente ont été réalisés sans interruption durant l'été :

- pour assurer sa pérennité, le réseau d'eaux usées est gainé sur place par une entreprise spécialisée (SEREHA). Cette technique consiste en la pose d'un boudin souple à l'intérieur de la canalisation ; une fois déployé sur la longueur, l'élément est gonflé puis polymérisé pour garder sa forme. Cette méthode est beaucoup plus rapide que le remplacement des anciens tuyaux.

Après cette phase sur l'artère principale, cet automne, les travaux de raccordement des habitations peuvent débuter. Ces travaux spécifiques pour chaque gestionnaire de réseau (électricité, téléphone, eaux..) imposent souvent des délais d'attente et bloquent les possibilités d'aménagement final de la surface : éclairage public, grilles d'eau pluviale et mise en œuvre du revêtement en enrobé.

Pendant toute la durée des travaux, le chemin est fermé à la circulation, sauf pour les riverains. Il est impraticable dans la zone effective des travaux. Pour accéder à leur domicile les riverains ont été invités à respecter la signalisation provisoire mise en place par les entreprises et passer soit par le bas soit par le haut en fonction de l'avancement de la zone de chantier. Merci pour leur patience et compréhension.

Tout est mis en œuvre pour réaliser une voirie circulaire avant les intempéries hivernales.



## Déclarer vos ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei).

Procédure simplifiée de déclaration en ligne : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



# Place du village et bâtiments avoisinants

L'objectif est de requalifier totalement l'ensemble place et bâtiments. Ces travaux ont été présentés lors d'une réunion publique en décembre 2019. Avec le confinement, le chantier n'a pu débuter que fin août.

## Au niveau de la place, les aménagements comprennent :

- la reprise des réseaux souterrains
- la pose de gradins qui permettront d'avoir des surfaces avec une pente très faible, indispensable pour l'accessibilité des handicapés.
- la mise en œuvre de béton désactivé à proximité des bâtiments et d'un revêtement en stabilisé en partie basse autour des quatre tilleuls.
- la création d'un nouveau monument aux morts devant l'ancienne mairie
- la création d'un WC public accessible à tous dans l'ancien garage
- la réfection complète de l'escalier entre les places aval et amont des bâtiments
- la mise en œuvre d'un éclairage adapté

## Au niveau des bâtiments :

- réfection de toutes les façades
- rénovation complète de la salle des fêtes: isolation, changement des huisseries, éclairage, changement des sanitaires, mise aux normes d'accessibilité.

Pour éviter une incompatibilité, la commission de sécurité demande que le nom de cette salle soit modifié.



## Circulation apaisée le passage en zone 30 est généralisé



### Circulation apaisée, le passage en zone 30 est généralisé

Lors de réunions publiques et de la campagne électorale, la circulation à vitesse excessive de certains véhicules est régulièrement mise en avant. La mairie a donc pris la décision de réduire partout la vitesse maximum autorisée à 30km/h, sauf sur la RD1090.

### Pourquoi limiter la vitesse maximum ?

- Nos voiries sont souvent étroites et il n'existe pas toujours un espace réservé aux piétons ; les piétons et les cyclistes se sentent en insécurité. Il est donc indispensable d'avoir une "cohabitation apaisée" entre les différents usagers, voitures, cycles et piétons
- Plusieurs voiries, parmi les plus fréquentées, ont déjà leur vitesse limitée à 30 km/.
- Par ailleurs dans les trois communes limitrophes la vitesse est déjà limitée à 30 km/h, cette mesure contribue ainsi à la cohérence territoriale.



Pour accompagner ce changement, des contrôles à objectif pédagogique seront réalisés dans un premier temps.

Il est en outre rappelé que certains secteurs denses, sont classés en "zone de rencontre". Les piétons sont alors prioritaires et peuvent marcher sur la voirie, la vitesse est dans ce cas limitée à 20 km/h.

## Un Budget élaboré dans un contexte de baisse des dotations et de pandémie

L'établissement du budget 2020 restera probablement unique en son genre. Du fait de la pandémie, la commune a dû faire face à la problématique de la mise en place des mesures de protection sanitaires exigées par le gouvernement avec un effectif réduit à son strict minimum et une équipe municipale installée tardivement. De ce fait, le budget, devant normalement être finalisé en mars, a bénéficié d'un report jusqu'au début de l'été. L'impact de cette pandémie sur le budget est contrasté, avec d'un côté moins de dépenses du fait de la suspension des services et de l'autre des recettes en forte baisse.

### Recettes

Bien que l'enveloppe globale au niveau national soit la même que l'année passée, le modèle de répartition fait que cette année encore, la dotation d'état qui nous est attribuée passe de 43 k€ en 2019 à 28 k€ cette année.

### Dépenses

Bien que la commune maîtrise ses dépenses de fonctionnement depuis de nombreuses années, son optimisation reste un souci permanent afin de faire face au contexte de baisse des aides de l'état et d'augmentations des contributions. Ainsi, Biviers continue de disposer d'une capacité d'auto-financement satisfaisante.

### COVID-19

La pandémie aura eu comme effet direct de diminuer les dépenses de fonctionnement de 20 000 € (30 000 € moins 10 000 € de dépenses spécifiques COVID), les recettes (essentiellement du périscolaire) seront diminuées de 80 000 €.

### Endettement

L'endettement communal, calculé par habitant est de 11 € ce qui est très faible. La commune peut donc envisager le recours à l'emprunt pour financer, en cas de besoin des projets tout en respectant notre engagement de campagne : que ceux-ci soient générateurs de revenus pérennes.

### Investissements

Leur montant prévisionnel s'élève à 2,1 M€ en 2020. Les éléments majeurs seront : la réfection du chemin des Barraux (525 k€), la refonte de la place du Village (780 k€) et l'acquisition d'une parcelle stratégique dans le quartier des écoles (440 k€)

### Subventions aux associations

L'enveloppe des subventions aux associations est en légère hausse en 2020 (30 500 €).

### Taux d'imposition

Les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) demeurent inchangés en 2020. A noter que, du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, la commune ne vote plus depuis cette année le taux de la taxe d'habitation.

### À venir Projets du quartier des Ecoles

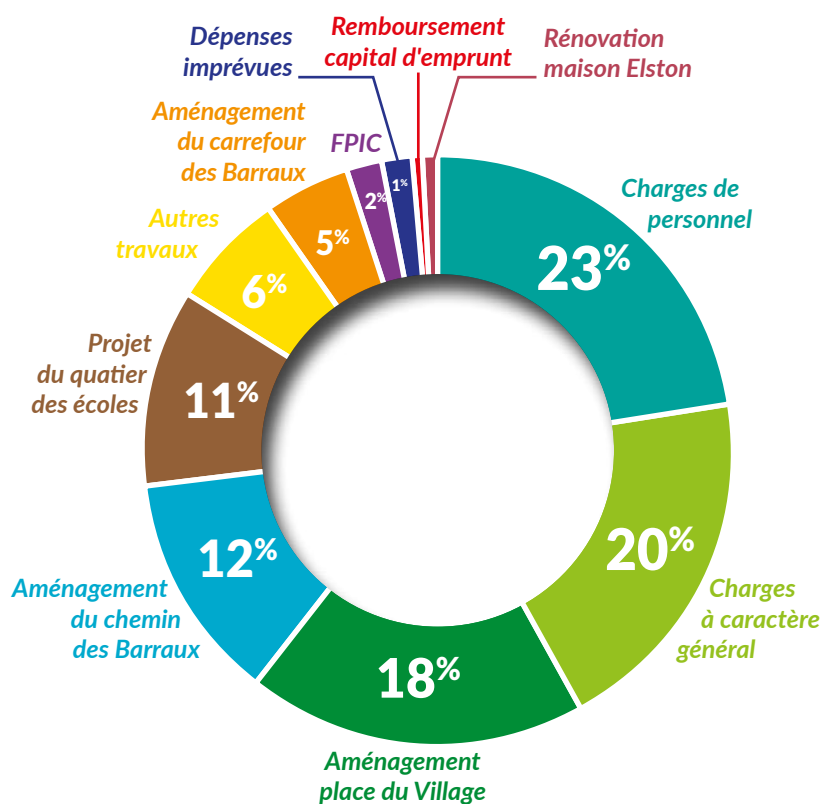
Outre la place du Village qui sera rénovée, la commune a investi dans l'achat d'une propriété située dans le quartier des écoles. Le budget prévu, achat et études, est de 450 000 €. L'achat vient d'être signé pour un montant total de 395 000 €. Une étude urbaine va être lancée, reprenant différents enjeux sociétaux, sociaux, paysagers mais également de déplacements doux entre les différents sites fréquentés de Biviers. Une large concertation sera engagée



## Dépenses

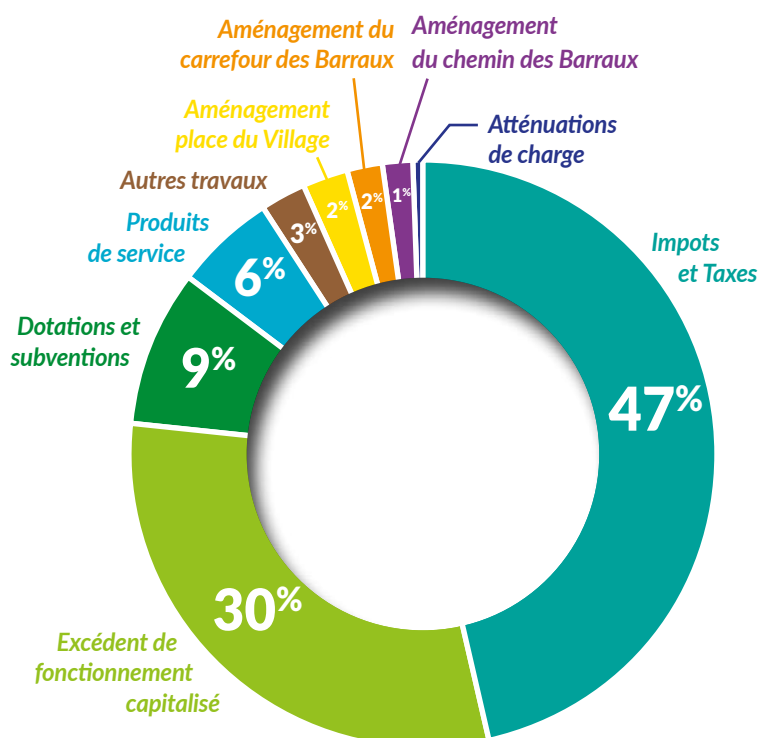
Poste	Total
Charges de personnel	€ 952 260
Charges à caractère général	€ 825 415
Aménagement place du Village	€ 782 008
Aménagement du chemin des Barraux	€ 525 631
Projet du quartier des écoles	€ 450 000
Autres travaux	€ 273 778
Aménagement du carrefour des Barraux	€ 200 122
FPIC*	€ 82 500
Dépenses imprévues	€ 63 694
Remboursement capital d'emprunt	€ 28 051
Rénovation maison Elston	€ 26 960
<b>TOTAL</b>	<b>€ 4 210 418</b>

\*Fonds de péréquation intercommunal



## Recettes

Poste	Total
Impôts et Taxes	€ 1 959 440
Excédent de fonctionnement capitalisé	€ 1 269 192
Dotations et subventions	€ 363 057
Produits de service	€ 234 683
Autres travaux	€ 114 559
Aménagement place du Village	€ 96 197
Aménagement du carrefour des Barraux	€ 88 840
Aménagement du chemin des Barraux	€ 63 450
Atténuations de charge	€ 21 000
<b>TOTAL</b>	<b>€ 4 210 418</b>





## Navette Super U

La navette pour le centre commercial de Biviers, au profit des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, a repris du service.

Le minibus prend les personnes inscrites à leur domicile entre 9 h et 9 h 30, et les ramène après une heure de courses.

En cas de difficultés passagères, un service occasionnel peut être proposé.

Le forfait est de 8 € par mois, payable par trimestre en fonction du quotient familial.

Inscriptions et renseignements par téléphone au 04 76 52 10 45 ou sur le site internet :

<http://www.mairie-biviers.fr/fr/information/75520/service-transport-commerces-la-navette>

## Assistant(e) social(e) en gérontologie

Lorsque l'on est confronté à une situation de perte d'autonomie, le soutien d'une assistante sociale peut être précieux pour faire valoir ses droits, déposer des dossiers de demande d'aide et coordonner toutes les demandes d'aide en cours.

Comme annoncé dans notre campagne, une assistante sociale effectuera des permanences à Biviers pour les personnes âgées dès le début de l'année 2021, en partenariat avec les communes de Montbonnot-Saint-Martin et Saint-Ismier. Ce service sera complémentaire à celui assuré par le référent social de l'équipe médico-sociale APA du conseil départemental.

A suivre...

## Goûter des seniors

En raison de la situation sanitaire actuelle, le goûter des seniors prévu début décembre est annulé. Le CCAS mettra en place un colis de Noël pour cette fin d'année.

Plus d'informations prochainement dans vos boîtes aux lettres.



## Ateliers de sensibilisation sécurité routière

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le CCAS de Biviers organisera des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, conjointement avec les communes de Saint-Ismier et de Saint-Nazaire-les-Eymes (financés par la conférence des financeurs du département de l'Isère). Les participants pourront ainsi vérifier leurs connaissances en la matière. Plus d'informations à venir.



Portage de repas

à domicile

## Portage des repas



Toutes les personnes qui le souhaitent ou qui en ont besoin, peuvent bénéficier du portage des repas à domicile, et ce même occasionnellement.

La société DELICES & SERVICES 2 PROXIMITÉ (DS2P) assure cette mission d'aide depuis plusieurs années. Une enquête de satisfaction est en cours auprès des 24 bénéficiaires afin d'améliorer cette prestation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement la société DS2P au 04 76 22 33 16 ou téléphoner à la Mairie de Biviers au 04 76 52 10 45.

## Annulation vide grenier

En raisons de la crise sanitaire, le CCAS de BIVIERS a préféré annuler cet événement qui devait se tenir début octobre. En espérant des conditions plus favorables, le vide grenier sera différé au printemps prochain.

## Lundi au cinéma pour les seniors

C'est reparti ! Comme les années précédentes, le CCAS vous propose d'assister, chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois, à la séance de cinéma programmée à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot.

Départ du bus à 13 h 45 du parking de la Moidieu (sous le bar du village).

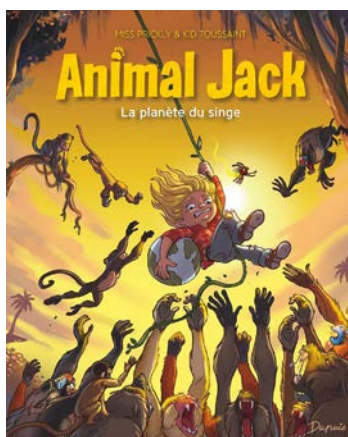
Le prix de la séance est fixé à 5,75 € et les mesures barrières doivent être maintenues dans le bus et dans la salle de cinéma (un siège sur deux et port du masque permanent).

Inscription en mairie au 04 76 52 10 45 avant le mercredi précédent la séance.



LA FRANCE AIME LE 9<sup>e</sup> ART

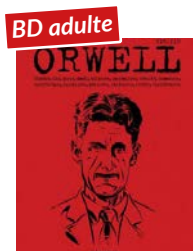
Tout au long de l'année la bibliothèque municipale de Biviers vous invite à découvrir ses collections de BD avec de nombreuses nouvelles acquisitions ainsi qu'un apport de la Médiathèque de Crolles : une 100<sup>aine</sup> de BD prêtées jusqu'à fin février 2021 et qui sera renouvelée ensuite !



## Concours Animal Jack, de l'éditeur de BD Dupuis

La bibliothèque fait partie des 5 groupes gagnants du grand concours de dessin Animal Jack et nous remportons donc les 3 tomes de la série ainsi que 15 albums à choisir dans le catalogue Dupuis ! Merci à Clotilde, Elsa et Théophile !!!

## Coup de cœur... ...de la bibliothèque et de ses lecteurs



BD adulte

Orwell / Christin, Verdier.  
Dargaud, 2019

Orwell au tempérament curieux, idéaliste et rebelle est né en Inde en 1903 pendant la période du Raj britannique où il va commencer par exercer au service de l'Empire, dans les forces de police. Gagné par sa motivation première, il va faire rapidement le choix de démissionner et de rentrer en Angleterre pour se consacrer à l'écriture.

Cette biographie en image nous raconte sa brève existence, pendant la montée des extrémismes jusqu'à la seconde guerre mondiale, et des métiers qu'il a exercés dont celui de romancier (La ferme des animaux, 1984). Son œuvre - en avance sur son temps - porte la marque de ses engagements et de ses prises de positions lucides, courageuses et originales. Frédéric



Romans adulte

Emmanuelle Lambert.  
Stock, 2019

En cet anniversaire des 50 ans de la mort de Giono, Emmanuelle Lambert, conservatrice en charge de l'exposition Giono au Mucem, nous livre un portrait complexe, non hagiographique, d'un homme qui nous reste mystérieux quoi qu'un peu plus familier. Giono reviendra du front, pacifiste militant, furieux contre cette guerre, synonyme de la folie des hommes, qu'il va considérer pour ce qu'ils sont, des êtres capables du pire comme du meilleur. Un premier pas qui pourrait bien vous mener sur les traces d'une œuvre à redécouvrir absolument.



Romans adulte

Estelle-Sarah Bulle.  
Liana Lévi, 2018

Une jeune femme tente de retracer le chemin de sa famille en interrogeant tout à tour ses tantes Lucinde et Antoine, ainsi que son père Petit-Frère. Elle nous entraîne au cœur de la Guadeloupe et de ses superstitions. Des années 40 à l'exil en métropole, ce récit fait découvrir un pan méconnu de l'histoire de cette île, sa vie quotidienne, ses classes sociales... et l'exil inévitable.

## Animations à venir



- Estelle-Sarah Bulle, Velibor Colić, Wilfried N'Sondé et Loo Hui Phang. seront les auteurs invités du festival littéraire Ecrivains en Grésivaudan sur le thème « Racines et déracinement » qui se tiendra du 12 au 15 novembre dans le Grésivaudan. A Biviers la bibliothèque accueillera **Estelle-Sarah Bulle** ! Date à venir... !
- Dans le cadre du Mois du film documentaire la bibliothèque projettera le film, **Radio Congo**, un film de Philippe Ayme en présence du réalisateur et de Wilfried N'Sondé.

# Plus de renseignements prochainement dans Biv'actus, sur le site de la mairie et à la bibliothèque.





Les ados à Tignes



Stage montagne et astronomie dans le Trièves

## Accueil de loisirs de l'été



Stage de pêche



Semaine américaine

## Écoles à vélo

Mardi 15 septembre, les enfants des écoles de Biviers ont participé au 17<sup>e</sup> concours des écoles à vélo organisé par l'association « ADTC-se déplacer autrement » en lien avec la Mairie de Biviers. L'objectif du concours : que le plus grand nombre possible d'enfants des écoles vienne à vélo.

À ce jeu, les petits Biviérois se sont très bien débrouillés, faisant fi pour beaucoup du relief escarpé de notre village en se rendant à l'école à vélo à la seule force de leurs mollets. Parents comme enfants semblaient ravis du mode de transport utilisé pour venir en classe et les abords de l'école arboraient des airs de fête !

### Voici les résultats qui sont très bons

- > À la maternelle, 42 % des enfants sont arrivés à l'école à vélo et 65 % ont utilisé un mode de déplacement doux.
- > À l'élémentaire 75 % des enfants sont venus à l'école à vélo et 80 % ont utilisé un mode de déplacement doux.

Félicitations à tous les enfants et les parents pour leur implication !

Certaines familles ont pu ainsi découvrir un moyen agréable, pratique et écologique, de se rendre à l'école.





## Une rentrée avec des effectifs en hausse

Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas connu de tels effectifs à Biviers ! C'est certainement l'effet combiné du confinement et des nouvelles constructions qui a conduit de nouvelles familles à s'installer à Biviers afin de bénéficier de son environnement verdoyant. L'école élémentaire aura donc 126 élèves répartis dans 5 classes tandis que la maternelle comptera 75 élèves répartis dans 3 classes.

Cette rentrée a été préparée avec soin par les équipes enseignantes et municipales afin que les enfants puissent bénéficier d'un cadre serein d'apprentissage tout en s'adaptant aux conditions sanitaires actuelles. C'est dans cette optique que l'organisation de la rentrée a été complètement repensée : répartition des classes dans des espaces distincts afin de limiter le brassage, tables espacées d'un mètre à la cantine, port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans dans le secteur des écoles, enseignants masqués et accès des parents aux écoles restreint au strict nécessaire. Une attention toute particulière a été portée aux enfants de petite section qui faisaient leurs premiers pas dans l'environnement scolaire.

Enfants comme enseignants se sont montrés ravis de retrouver l'École.



### L'équipe enseignante est cette année composée de :

- Sylvie Rapin en Petite section
- Nathalie Wasyliw en Moyenne section
- Yves Lebagousse en Grande section
- Nadine Meneau et Amandine Seyvoz en CP
- Christelle Jullien en CE1
- Camille Hellion et Amandine Seyvoz en CE2
- Sophie Gosset en CM1
- Laurence Favre en CM2

## Et pour les adultes...

### Venez tester le vélo électrique de la mairie

Envie de tester un vélo électrique avant un éventuel achat ou de vous rendre à un Rendez-vous proche de chez vous ?

La Mairie de Biviers propose aux habitants de la commune de bénéficier gratuitement de la mise à disposition d'un vélo électrique pour quelques heures ou une journée. Quelques formalités (contrat de location, chèque de caution, justificatifs d'identité et de domicile) seront à prévoir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie par téléphone au 04 76 52 10 45 ou par mail à [contact@mairie-biviers.fr](mailto:contact@mairie-biviers.fr).





### La pierre dans tous ses états

Cette année, le thème choisi pour les journées du patrimoine était la pierre à Biviers. Ce beau sujet a été décliné de trois manières différentes, deux expositions et une balade commentée.

L'exposition du Club Photo, de très grande qualité, a vraiment magnifié la pierre de Biviers. Les panneaux réalisés par différents membres de l'association Art & Patrimoine à Biviers, chacun expert dans son domaine, ont apporté un éclairage très intéressant sur l'origine géologique des pierres utilisées, la carrière du Mont Garin, les outils et métiers de la pierre, l'architecture... Ces deux expositions, très complémentaires ont ravi et captivé le public présent. La balade commentée a également fait le plein et a conduit quatre groupes d'un peu plus de vingt personnes sur le lieu d'extraction du Mont Garin. Claude Kerkhove et Yves Gemain ont donné les explications sur l'aspect géologique tandis que Denis Cœur a parlé de l'aspect historique et humain en rendant ce lieu essentiellement minéral bien vivant.



### L'horloge de la cure est rénovée !

L'horloge, ainsi que le timbre ont été retrouvés en 2017 dans le grenier de la cure. L'association Art & Patrimoine avait à cœur de rénover cet objet de notre patrimoine et la mairie l'a naturellement soutenue dans ce projet. Cette rénovation a aussi été subventionnée par le Département et a bénéficié d'un important don du CCE (comité de coordination et d'entraide) de Biviers.

Samedi 19 septembre, Jean-Claude Peyrin, conseiller départemental, le père Patrick Royet, curé de la paroisse, Patrick Géliot, trésorier du CCE, Thierry Ferotin, maire Marc Rondet, président de Art & Patrimoine à Biviers ainsi que Olivier Condemine étaient tous au rendez-vous pour la présentation de cette horloge restaurée... L'horloge et le timbre ont trouvé leur place dans la salle du conseil, également salle des mariages.





Officiers du régiment du Tchad 1944

# Jean Silvy, Compagnon de la Libération

**Jean Silvy est né le 14 juin 1910 à Grenoble.**

Il est l'un des 9 enfants d'Edouard Silvy, grenoblois propriétaire du Prieuré à Biviers, où il est membre du conseil municipal pendant des années. C'est ainsi que Jean Silvy fait ses études à Grenoble mais passe beaucoup de temps à Biviers, fins de semaine et vacances scolaires, au cours desquelles il parcourt les sentiers et les montagnes environnantes. Après son baccalauréat, il obtient une licence en Droit.

Il se marie après la guerre avec Nicole Delafon, qui a elle-même un lien avec Biviers, puisque une branche de sa famille était restée propriétaire de Servientin. Ils ont trois filles, Odile Boudjelloul, Catherine Harterinck et Christine Silvy, qui ont des enfants. Un plus jeune frère de Jean, François Silvy, officier d'active, après avoir été prisonnier des Allemands, est mort pour la France à la fin de la guerre en 1945.

Appelé sous les drapeaux en avril 1935, il est affecté au 6<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins (6<sup>e</sup> BCA) à Grenoble. Il est rapidement nommé caporal, puis sergent en mai 1936 au moment de sa libération.

Mobilisé fin août 1939, il est à nouveau affecté au 6<sup>e</sup> BCA au sein de l'Armée du sud-est.

Le 18 avril 1940, le sergent Silvy embarque à Brest pour la Norvège et prend part aux opérations de Narvik avec le Corps Expéditionnaire du général Béthouart ; il y reçoit une citation pour avoir fait preuve pendant toute la campagne du "plus grand dévouement" et du "plus grand sang-froid".

Le 14 juin 1940, il est de nouveau à Brest avec le corps expéditionnaire qui embarque à nouveau le 18 juin, cette fois-ci pour l'Angleterre.

Parmi les quelques milliers de chasseurs alpins réunis fin juin à Trentham Park, Jean Silvy choisit, avec une cinquantaine d'entre eux, de rester en Angleterre et de poursuivre le combat. Il signe son

engagement dans les Forces Françaises Libres pour la durée de la guerre le 1<sup>er</sup> juillet 1940.

Il est affecté au Bataillon de Chasseurs stationné à Camberley. Finalement, le bataillon est dissous en décembre 1940 et ses membres seront destinés à fournir des cadres aux FFL en Afrique. Sergent-chef en janvier 1941, Jean Silvy est promu aspirant trois mois plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1941 et embarque à Liverpool sur le Copacabana à destination de Pointe-Noire où il débarque le 27 juin 1941.

Affecté au Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST) de la

**Le 11 novembre 2020 à l'occasion de l'inauguration de la place du village et du nouveau monument aux morts, un hommage sera rendu au lieutenant Jean Silvy, Compagnon de la Libération.**

Colonne Leclerc, il arrive à Fort-Lamy à la fin d'août 1941. Là, il commande la 1<sup>ère</sup> Section de la 5<sup>e</sup> Compagnie du Régiment et fait preuve de grandes qualités d'organisation.

Nommé sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> mars 1942, Jean Silvy est affecté avec sa section dans le Tibesti pour renforcer le poste de Bardai, fin août 1942.

En janvier 1943, il est affecté à la 2<sup>e</sup> Compagnie du RTST et participe avec elle à la campagne de Fezzan-Tripolitaine puis, au sein de la Force L, aux opérations de Tunisie (février-mai 1943). Il combat notamment au Ksar Rhilane et au Djebel Garci et reçoit deux nouvelles citations, notamment pour s'être porté à la recherche d'un camarade disparu depuis 36 heures et pour l'avoir retrouvé gravement blessé et ramené dans les lignes françaises "malgré le tir précis de l'ennemi".

Le 25 juin 1943 il est promu lieutenant. La Force L (Leclerc) devient ensuite, au Maroc, la 2<sup>e</sup> Division Blindée (2<sup>e</sup> DB) ; en novembre 1943, le RTST devient le

Régiment de Marche du Tchad (RMT). Le lieutenant Silvy est alors affecté à la 10<sup>e</sup> Compagnie du 3<sup>e</sup> Bataillon du RMT ; il y commande la 1<sup>ère</sup> section.

Le 1<sup>er</sup> août 1944, après deux mois passés en Grande-Bretagne, il débarque sur les dunes de Vourville et se jette avec ses hommes dans les combats de Normandie. Le 12 août, il est très grièvement blessé par un éclat d'obus à la jambe à la Croix de Médavi dans la Forêt d'Écouves en entraînant sa section à l'assaut d'un char ennemi. Évacué sur l'Angleterre pour y être soigné, il est amputé de la jambe gauche et ne rentre en France qu'en décembre 1945.

Démobilisé en août 1947, Jean Silvy se dirige vers l'administration coloniale. Après plusieurs années passées en poste auprès du Gouverneur du Togo, il rentre en France comme administrateur en chef de la France d'Outre Mer à l'Etat-major général de la Défense nationale.

En 1962, il devient Directeur des Pensions au Ministère des anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Jean Silvy est décédé le 28 septembre 1971 à Paris. Il est inhumé au cimetière Saint-Roch de Grenoble.



Veille du débarquement

- **Commandeur de la Légion d'Honneur**
- **Compagnon de la Libération**  
Décret du 17 novembre 1945
- **Croix de Guerre 39/45 (5 citations)**
- **Médaille de la Résistance**
- **Médaille Coloniale avec agrafes**  
«AFL», «Fezzan-Tripolitaine», «Tunisie»
- **Médaille des Blessés**
- **Officier de l'Etoile Noire (Bénin)**

# Elections des bureaux territoriaux du syndicat Territoire d'Énergie TE38



TE38, le Territoire d'Énergie de l'Isère, anciennement dénommé SEDI, est un très gros syndicat qui recouvre le département de l'Isère, divisé en 10 territoires géographiques. Ses principales missions sont de gérer des concessions d'électricité et de gaz pour ses adhérents, les communes iséroises, en surveillant le bon accomplissement des missions de service public des délégataires comme ENEDIS, ENGIE ou

GreenAlp. Biviers a adhéré en 1994 et a transféré sa compétence au syndicat pour la gestion des réseaux électriques et de gaz, mais pas pour l'éclairage public.

Marylin Arndt, conseillère municipale déléguée pour la ville Connectée, la Transition Énergétique et la Communauté de Communes, vient d'être élue membre du bureau exécutif pour le territoire numéro 9 qui couvre la vallée du Grésivaudan. Elle représentera non seulement notre commune sur les questions énergétiques, mais elle participera également aux décisions prises par la structure. La mise en œuvre

des orientations nationales relatives à la production d'énergies renouvelables est un des gros chantiers pour TE38 auquel se rajoute aujourd'hui la nécessité de mieux produire localement dans le cadre de la Transition Énergétique.

Le Conseil Municipal a élu Marylin Arndt et Lucien Vullierme comme respectivement déléguée et suppléant afin de le représenter auprès de TE38. Dans les mois qui viennent ceux-ci organiseront des rencontres avec toutes les associations, entreprises citoyennes mais aussi les particuliers intéressés pour s'impliquer dans les questions énergétiques sur notre commune.

## Inscrivez-vous aux alertes infos de la commune de Biviers



En partenariat avec Le Grésivaudan, la Commune de Biviers vous propose désormais de vous inscrire au système « Alerte infos du Grésivaudan » qui vous permet de recevoir suivant votre choix par SMS, par message vocal ou par mail les informations importantes, les actualités à ne pas manquer et les mises en garde communiquées par la Mairie de Biviers et la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://le-gresivaudan.alertecitoyens.com>

Il vous suffit de fournir vos noms, prénoms et numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'indiquer ensuite votre adresse (ou de vous localiser à l'aide de la carte) afin que les alertes soient adaptées à votre situation géographique, et enfin de choisir ce que vous souhaitez recevoir ! Un code personnel vous sera alors fourni (et envoyé par email si vous avez renseigné une adresse de messagerie). Conservez-le précieusement, celui-ci vous permettra de vous connecter à l'espace membre et de procéder à tout changement de situation (adresse, numéro de téléphone, préférences...) ou de vous désabonner.

**LA LIGNE C1**  
EST PROLONGÉE JUSQU'À  
**MONTBONNOT**  
À partir du lundi 31 août 2020

Liaison directe  
**Grenoble <> Inovalée**

Une nouvelle connexion rapide entre le cœur d'agglomération et le Grésivaudan



## La ligne C1 prolongée

Depuis le 31 août, la ligne C1 du réseau TAG dessert Montbonnot. Accessible avec un titre TAG, la ligne compte 5 arrêts supplémentaires couvrant l'ensemble des zones d'activité Inovalée et Pré de l'Eau. Plan, tarifs et fiche horaires sur

[www.tag.fr](http://www.tag.fr)





## Visite du centre de tri

Jeudi 12 mars 2020, la Maison Pour Tous a organisé une visite au centre de tri Athanor de la Tronche.

Une vingtaine de personnes ont pu découvrir concrètement comment nos tonnes de déchets sont recyclés, les types de machines utilisées, les différentes missions des différentes équipes sur les lieux... nous faisant réaliser l'importance capitale sur notre manière de trier, qui n'est pas forcément la bonne comme nous le pensons à la base.

Ces visites devraient être obligatoires pour les écoles afin de former nos enfants, et pour que tous nous adoptions les mêmes règles en matière de tri.

Instructif et gratuit, sur demande pour un groupe minimum de 8 !

## Cuisine japonaise à la MPT

Dépaysement assuré avec la cuisine japonaise de Makiko & Makiko : le 6 février 2020, un groupe de 12 personnes a cuisiné et partagé des plats traditionnels du Japon. Ce fut l'occasion d'apprendre quelques formules dans la langue, puis de déguster ces spécialités !





## De nouveaux cadrans solaires à Biviers !

L'horloge de l'ancienne cure a permis une découverte étonnante ! Dans les combles à proximité de l'horloge et de son timbre en bronze, un très ancien style\* en métal forgé avec jambage, a été trouvé en mai 2018. D'époque XVIII<sup>e</sup> siècle, ce style appartenait à un cadran solaire aujourd'hui disparu.

### Un cadran solaire-méridienne\*\* sur la façade de l'église

Après des recherches et calculs menés par Gilbert Vincent, Biviérois spécialiste en gnomonique, il a pu être déterminé que ce style provenait d'un cadran solaire placé sur la façade Sud-Ouest de l'église, coté cimetière.

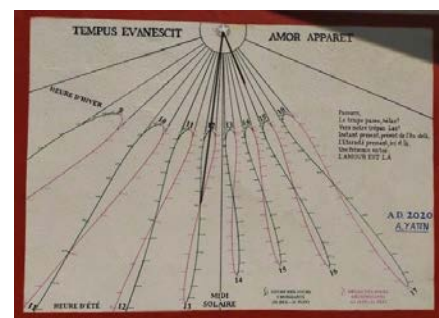
Pour l'année 2020, Art & Patrimoine a proposé de le reconstituer en faisant appel à Didier Cottier, cadranier spécialisé. Ce projet a été validé et vient d'être achevé.

La maxime retenue « TEMPORI ET AETERNITATI » (pour le temps présent et l'éternité) est celle de l'horloge solaire de l'ancien collège des jésuites de Grenoble, actuel lycée Stendhal.

\*Style, tige métallique dont l'ombre portée indique l'heure (solaire).

\*\* Méridienne, indique le midi solaire moyen tout au long de l'année.

### Un second cadran solaire chemin de Plate-Rousset



La restauration en 2017 du cadran solaire de Plate-Rousset fait des émules ! Voilà ce qu'indique Yann Dubus, son créateur,

« Cela faisait quelques années que je souhaitais faire un cadran solaire, mais

avec le confinement, j'ai décidé de le tenter par moi-même...

J'ai dû tout apprendre car je parlais de zéro. Je l'ai réalisé avec un logiciel spécialisé disponible sur internet. L'idée était de faire un cadran solaire qui indique l'heure légale (de la montre) et non l'heure solaire. Cela enlevait le côté compliqué des calculs pour passer de l'un à l'autre.

Pour le réaliser, il ne suffisait plus d'un trait pour chaque heure, mais il fallait une méridienne pour chaque heure.

Ainsi, je me suis aperçu que ce cadran donnerait également la date !

Il y a donc 2 lignes des heures, en haut l'heure d'hiver et en bas l'heure d'été.

La devise « TEMPUS EVANESCIT, AMOR APPARET » « Le temps disparaît, l'amour apparaît »

Nous l'avons trouvée avec mon épouse et elle signifie que l'amour est hors de l'espace-temps, infini et éternel : quand on le touche, on sort du temps "minuté" et inversement, pour aller le toucher, on ne peut pas être dans un temps "minuté"...

La signature est un jeu entre les lettres de nos prénoms et le mot grec que cela forme... Pour le reste, l'étoile blanche représente l'étoile polaire (le style d'un cadran méridional est orienté sur l'étoile polaire). La précision est de +/- 2 minutes et de quelques jours. »

### D'autres cadrans à Biviers ?

Un petit cadran solaire en pierre chemin a été apposé sur la façade d'une maison du chemin de la Grivelière ! Il préfigure un projet plus important voulu par son propriétaire...

Avec ceux qui existent déjà chez des particuliers, Biviers, deviendrait-il le village des cadrans solaires ! ?



## M COVOIT' Lignes+

### Une ligne de covoiturage, c'est quoi ?

M'Covoit - Lignes+ reprend les codes des transports en commun pour vous proposer un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus ! Grâce aux arrêts M'Covoit - Lignes+ présents sur vos trajets, covoiturez sans réservation dans le Grésivaudan et le Voironnais avec les personnes qui vont dans la même direction que vous.

### Plus d'informations

sur [www.lignesplus-m.fr](http://www.lignesplus-m.fr) ou sur les brochures disponibles en mairie ou à la bibliothèque.